

SAINT-MARTIN-SUR-OREUSE Samedi dernier à la salle des fêtes

Projet de parc éolien : un fort vent de mécontentement

Plus de 200 personnes ont assisté samedi à la réunion publique organisée par deux associations contre le projet de parc éolien sur les communes associées de Thorginy-sur-Oreuse. Des habitants inquiets et sensibles à l'analyse des anti-éoliens.



La salle des fêtes était trop petite pour accueillir toutes les personnes lors de la réunion publique

Si les indécis avaient quelques réticences. Gageons que la réunion publique de samedi les a convaincu des risques et des désagréments inhérents à l'installation d'un parc éolien. Les Amis de Thorginy et de l'Oreuse et la Clef des Champs ont invité plusieurs professionnels pour aborder les éoliennes industrielles. Histoire de planter le décor, Jean-F. Charrey et Régis Philip, les présidents de deux associations de défense de l'environnement ont montré des photomontages d'éoliennes dans le village. 13 éoliennes d'une puissance de 2 MW chacune d'une hauteur de 140 mètres réparties sur deux dont les aérogénérateurs se situeraient à proximité des communes de Saint-Martin-sur-Oreuse, de Thorginy, de Fleurigny. A 500 mètres des premières habitations pour Barrault et Vallières. "La taille de quatre fois l'église de Thorginy. Des verrues dans le paysage" lance une personne dans la salle.

Réduction de CO2 de 0,3%

Marc Lefranc, vice-président de la Fédération de Développement Durable a livré une analyse criti-

que de l'éolien industriel face au développement durable. "J'étais à la même place que vous, il y a deux ans quand un parc éolien devait s'installer à côté de chez moi dans l'Oise. J'étais pro-éolien. Aujourd'hui, je suis farouchement contre".

Marc Lefranc s'est efforcé à démontrer que "toutes les énergies renouvelables ne se valent pas". Selon, l'éolien est un non sens environnement, économique et sociétal. La production électrique éolienne est "intermittente et peu prévisible puisqu'elle est fonction des vents. Le taux de charge est de 22 % contre 98% pour une centrale nucléaire. Or l'électricité n'est pas stockable. Pour équilibrer et éviter le délestage et le black out, il est nécessaire de produire de l'électricité grâce à des centrales thermiques, les plus polluantes en CO2". Les 13 500 éoliennes industrielles disséminées sur l'Hexagone réduiraient de 0,3 % les émissions de gaz carbonique. Le surcoût serait de 1,5 à 2,5 milliards d'euros par an pour 5% de la production électrique nationale. Bref, les intervenants ont insisté sur le fait que l'éolien produit peu et ne

permet pas de réduire les gaz à effet de serre. La Commission de Régulation d'Énergie, autorité compétente indépendante chargée de veiller au bon fonctionnement des marchés de l'électricité et du gaz en France a émis un avis défavorable sur les éoliennes industrielles.

Le vice-président de la FDD comme Yves Durand Raucher, ingénieur général des Ponts ont montré que l'éolien était un "produit financier".

Le programme d'investissement représente 15 milliards d'euros d'investissement. 20 à 40 % de bénéfices après impôts pour les promoteurs éoliens. Une électricité "surpayée" avec la CSPE prélevée sur les factures d'électricité de tous les consommateurs.

"Elles avaient été instaurées afin de ne pas couper le courant aux gens qui ne pouvaient pas payer leur facture. Elles est aujourd'hui dévoyée et sert à payer le surcoût de l'éolien industriel" a précisé l'ingénieur. Prévue pour une durée de vie de 20 ans, les éoliennes seraient essouffées au bout de 5 ans.

Maux de tête

Outre le volet économique, les intervenants ont mis en évidence l'impact environnemental de l'éolien.

Pas uniquement sur le paysage. Les nuisances sonores sont importantes, encore plus fortes la nuit avec le rafraîchissement de l'air. Les témoignages se multiplient de riverains de zones éoliennes qui se plaignent de maux de tête.

En l'absence d'étude précise sur l'impact sanitaire des éoliennes, l'académie de médecine préconise de les installer à 1,5 km des habitations.

Et selon les intervenants, l'installation d'un parc éolien engendre une dévalorisation immobilière de l'ordre de 20 à 30 % dans la zone d'habitation concernée. Les intervenants ont évoqué de nombreux retours sur expérience.

L'Allemagne le plus gros producteur d'éolien serait dans "une impasse énergétique". Un argumentaire choc qui a fait mouche. Une large majorité d'habitants sont hostiles au projet de parc éolien.